LE MERCVRE PARISIEN,

CONTENANT TOVT CE QVI s'eſt paſſé de plus particulier, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la nuict du iour & Feſte des Roys iuſques à preſent.

Et qui n'ont eſté remarquées aux Imprimez cy-deuant publiez.



A PARIS,

Chez CARDIN BESONGNE, ruë d'Ecoſſe, au mont ſainct Hilaire, au Chapeau Royal.

M. DC. XXXXIX.



LE MERCVRE PARISIEN.

CONTENANT CE QVI S'EST PASSE' de plus memorable, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la nuict du iour & Feste des Roys, iusques à present.

PREMIER ORDINAIRE.

LA Ville de Paris croyoit estre asseurée & deliurée du trouble qu'elle auoit iustement apprehendé, depuis ses barricades du 26. 27. & 28. d'Aoust iusques au dernier d'Octobre Vigile de la Feste de tous les Saincts, qu'elle vit & receut le Roy à son retour dans Paris, auec les feux de ioyent & salues de mousquetades par toutes les ruës ; les cris & les allegresses telles qu'elle se peuuent desirer d'vn peuple qui ayme parfaitement son Prince.

Aprez la sainct Martin l'ouuerture du Parlement estant faict : Les Chambres recommencerent à s'assembler au suiect des gens de guerre, que l'on auoit fait auancer aux enuirons de Paris, contre les promesses donnees, qu'elles n'en approcheroient de vingt-lieües, Messieurs le Duc d'Orleans & le Prince de Condé, furent par ordre de la Reyne, au Parlement où les

Chambres assemblees. Monsieur le Duc d'Orleans dit que la Reyne croyant auoir donné tout contentement sur ce que la Cour desiroit, touchant les plaintes qui s'estoient faites des charges & impositions, trouuoit mauuais que le Parlement s'assembloit derechef, là dessus on fut aux opinions, que Monsieur le Prince vouloit interrompre, ce qui fut cause que ce iour là les deliberations n'ayans esté libres, il ne fut rien arresté, aucuns de Messieurs dirent, que la coustume de la Cour estoit que venant aux opinions, chacun deuoit opiner librement, afin de recueillir les aduis auant que prononcer.

Aprez cela Messieurs les Duc d'Orleans & le Prince de Condé s'en retournerent.

Le lendemain ils se rendirent derechef au Parlement, où fut deliberé sur les propositions faites le iour precedent, & que la Reyne seroit suppliee de donner ce contentement au peuple de Paris; de ne permettre que les passages par où ses commoditez y arriuent iournellement, fussent occuppez par les gens de guerre.

Tout le long de l'Aduent le Parlement fut occuppé à rendre la Iustice distributiue au public.

Ce qui n'empescha point qu'il ne courut vn bruit par Paris, qu'à la Messe de minuict, pendant que le peuple seroit aux Eglises se deuoit faire vn tumulte par les gens de guerre qu'on y feroit entrer, ce qui fut neantmoins sans effet.

Neantmoins on ne laissa point de croire que le Cardinal Mazarin auoit quelque dessein d'enleuer le Roy hors de Paris, & le mener ou à Blois ou à Tours, les autres disoient à Lyon ou à Dijon: ce qu'il tint tellement secret que nul ne pouuoit qu'en iuger, sinon la nuict du iour des Roys sixiesme Ianuier dernier, sur les deux heures aprez minuict, qu'il l'enleua & le fit sortir auec la Reyne par la porte de Richelieu, sans auoir la Maison du Roy & de la Reyne, eut loisir de faire charier tout leur bagage, qui demeura au Palais Cardinal, & se rendirent tous à sainct Germain en Laye.

Ce fut lors qu'on vid vn coup d'Estat executé & que tout Paris se trouua tout en trouble du prompt & soudain enleuement du Roy, qui eust sans doute esté suiuy de quelque grande emotion, n'eust esté l'ordre que le Parlement assemblé dez ce iour là y mit, ordonnant qu'à la diligence des Preuosts des Marchands

&

& Eſcheuins, les portes ſeroient gardez par les Bourgeois & corps de gardes eſtablis de nuict par les quartiers.

Le Ieudy 17. Ianuier Lettres de cachet enuoyées de ſainct Germain en Laye, furent apportees au parquet de Meſſieurs les gens du Roy, portant tranſlaction du Parlement de Paris en la Ville de Montargis, de la Cour des Aydes à Poictiers, de la Chambre des Compte à Orleans, du Grand Conſeil à Mante & du Conſeil priué à Poiſſy : Ces lettres furent renuoyees par le Parlement, ſans eſtre ouuertes ny leües.

Au meſme temps que leur Majeſtez furent à ſainct Germain, le Cardinal Mazarin, ayant ſurpris la naïfueté naturelle de Monſieur le Prince de Condé, luy mettant en l'eſprit qu'au parlement il y en auoit qui auoient intelligence auec l'Eſpagnol, auec intention d'attenter à la perſonne du Roy, le porta à prendre la charge d'inueſtir la ville de paris de tous coſtez, fit venir l'armee de Flandre & leue les garniſons des villes frontieres, pour les ordonner aux paſſages des riuieres des lieux d'où ſe conduiſoient les viures à paris, Monſieur le prince ſelon cet ordre, fit entrer dans ſainct Denys, dix Compagnies du Regiment des Gardes Françoiſes, le Regiment de Nauarre, vn Regiment de Caualerie Allemande & polonoiſe, auec les quatre Compagnies des Suiſſes qui y ont leur quartier ordinaire.

Se ſaiſit du Chaſteau du Bois de Vincenne où il mit vne garniſon de quatre cens hommes & deux cens cheuaux ſous le commandement du ſieur Droüet Capitaine au Regiment des Gardes & licentia du Chaſteau les Morte-payes des village de Fontenay ſur le bois, de Noiſy le ſec, de Bagnolet & de Montreüil, leſquels villages furent tellement barricadez par leurs habitans en nombre de plus de mille de leurs Communes aſſemblez auec fuzils, mouſquets, fleaux, hallebardes, longs picux & battons à deux bouts, qu'aucunes des garniſons de S. Denys & du Bois de Vincẽnes, ne les ont peu forcer & toutes les fois qu'ils s'en ſont aprochez ils y ont touſiours laiſſé quelques-vns des leurs tuez ou bleſſez.

Ledit ſieur prince tenant la Campagne du coſté de Brie ; ſe ſaiſit de la ville de Lagny ſur Marne où il mit ſix cens hommes ſous la conduite du ſieur de Baradas.

Il fit le meſme à Corbeil où il fit ietter 600. hõmes, aiant gaigné de ſon coſté le ſieur du perray, qui en étoit Gouuerneur qui les

y receut nonobſtant le refus que les habitans en faiſoient.

Les meſmes trouppes dudit ſieur Prince s'emparerent des Bourgs de ſainct Clou & de ſon pont, & des villages de Surenne, Bologne & Puteaux où ils ont commis des voleries & des cruautez plus que barbares, notamment à Seures & à Meudon, qui furent pillez, & les habitans du dernier furent contraincts d'abandonner leur demeure & les laiſſer à la proye de cinq cens Allemans & Polonois qui y eſtoient le Dimanche 7. Fevrier, ſur l'aduis qu'on auoit eu que le Prince de Condé auoit reſolu d'attaquer le pont de Charenton, gardé par vne forte garniſon que les Generaux y auoient enuoyez, s'eſtant tenu le Conſeil en l'Hoſtel de Ville de Paris où eſtoient quelques-vns des Generaux, le Marquis de la Boulaye & quelques-vns du Parlement, fut reſolu que le lendemain de grand matin 8. Fevrier, ſeroit commandé par les Officiers de la ville de faire ſortir les Compagnies des Bourgeois par la porte ſainct Anthoine, afin d'empeſcher la priſe de ce pont & dés les ſix heures du ſoir du iour 7. Fevrier, les Officiers des quartiers eurent ordre d'aduertir les Bourgeois de tenir les armes preſtes & de ſortir au premier ſon de Tambour à peine de groſſe amande, & ſur les cinq heures du matin du Lundy 8. Fevrier, autre commandement fut fait aux Bourgeois de ſortir promptement auec les armes & ſe rendre ſous leurs Capitaines à peine de la vie, ce qu'ils firent & tous allerent dans la place Royale où la montre & la reueüe fut faite; aprez quoy tous marcherent en bon ordre iuſques au bout du faux-bourg ſainct Anthoine: & au meſme temps l'on ſortit quatre pieces de Canon de l'Arſenal, auec les munitions pour les conduire vers Charenton.

Le Duc d'Elbeuf & autres Chefs auec plus de deux mille cheuaux s'eſtoit auancé vers la vallée de Feſcamp; & en chemin faiſant il apprit que le pont de Charenton auoit eſté pris par les gens de Monſieur le Prince, ce qui l'obligea de retourner & remercia les Bourgeois, ſortis en nombre de plus de trente mille hommes ſous les armes, de la diligence qu'ils auoient faite pour l'aſſiſter en vne occaſion ſi neceſſaire pour le bien commun de la ville; aprez quoy chacun rentra & retourna en ſon quartier & le Canon ſorty de l'Arſenal y fut remené auec toutes les munitions.

Dans l'attaque de ce pont de Charenton, les ennemis y firent vne perte notable & entr'autres celle du Comte de Chaſtillon,

fort estimé du prince de Condé, du Baron de Saligny son Cousin, du Baron de Faures & de quantité de Capitaines & Officiers.

Le Comte de Chastillon perilleusement blessé, fut porté au Bois de Vincennes, où se rendit aussi le prince de Condé, auquel il dit, qu'il ne regrettoit point la mort, mais bien de mourir pour la cause d'vn estranger & dans vne guerre iniuste & que si Monsieur le prince s'y vouloit opiniastrer l'issuë ne luy seroit pas honorable, veu qu'en vne pareille occasion que celle-cy il verroit sa reputation ternie & la gloire qu'il auoit acquise par tant de batailles & victoires remportees sur les ennemis de la France, grandement diminuee, ce ieune Seigneur estoit vaillant & fait à la guerre qui s'estoit faicte aux Pays bas: aussi en recognoissance de son courage, il estoit sur le poinct d'auoir vn baston de Mareschal de France. Il s'estoit fait Catholique depuis vn an, ne trouuant point asseurance de son salut en la religion pretenduë reformee, en laquelle ses peres auoient esté nourris, esleuez & morts.

Les ennemis s'estant ainsi saisis du pont de Charenton sçachans qu'ils ne le pouuoient garder le rompirent & l'abandonnerent, & voulant courir iusques à Brie-comte Robert pour y prendre les bleds qui s'y estoient conduits de Champagne & de Brie pour estre amenez à Paris, furent rencontrez par les Marquis de Vitry & de Narmonstier qui rompirent leur dessein.

Et retournans du costé de sainct Denys ils coururent iusques au Bourget qu'ils pillerent, comme ceux de l'autre costé de la riuiere le Bourg de Palaiseau, le village de Fontenay aux Roses, où ils firent de grandes insolences, iusques dans l'Eglise où ils rompirent le sacré Tabernacle prirent le Reliquaire d'argent en forme de Soleil où estoit le sacré corps de Nostre Seigneur & l'emporterent.

Le Mercredy 10. de Feburier, le Duc de Beaufort estant sorty accompagné du Marquis de la Boulaye & de bon nombre de Caualerie & d'infanterie vers Loniumeau rencontra les deux Regimens de Caualerie de la Reyne & de Mazarin en nombre de sept à huict cens cheuaux, où il y eut combat opiniatré de part & d'autre, & apres nombre de tuez & de blessez le Duc ayant mis ces deux Regimens en deroute eut loisir de faire venir a Paris vn grand conuoy de bœufs, de moutons & de porcs des lieux de

Chastres, Linas & d'aillieurs, & pour ce faire sortirent de Paris plus de vingt cinq mille hommes de pied sans attendre l'ordre du Parlement ny de la ville tres bien armez, depuis les six heures du matin iusques a vne heure de releuée, qui marchant à grands pas aussi resolus comme s'ils eussent esté apres quelque grand butin, & estant en pleine campagne toute cette belle & nombreuse infanterie parisienne fut en moins d'vne heure mise en bataille par des Capitaines & Sergens faits a la guerre, en aussi bon ordre que si ceust esté vne armée agguerrie a la veuë de plus de dix mille personnes sortis pour en auoir le plaisir & le contentement de les considerer.

Le Samedy 13 Feburier vn Herault d'armes enuoyé de saint Germain en Lays arriua à Paris auec trois paquets, le premier addressé à Nosseigneurs de Parlement, le deuxiesme à Nosseigneurs les Princes & Generaux, & le troisiesme aux Preuosts & Escheuins de la ville de Paris, mais il ne fut receu ny des vns ny des autres, & ainsi s'en retourna à sainct Germain.

Le mesme iour le Cheualier de la Valette fils naturel du feu Duc d Espernon & cy-deuant General des Venitiens, fut pris a Paris en iettant vn billet d'vne demie fueille Imprimee, en des maisons & lieux publics, & fut amené prisonnier en la Conciergerie du Palais, ce billet est vn Libelle iniurieux & scandaleux, contre Nosseigneurs du parlement, & contre nos Princes & Generaux, tendant à faire sousleuer le peuple contr'eux.

Comme aussi le Duc d'Elbeuf, & le Duc de Beaufort accompagné d'autres Chefs, de quantité de Caualerie & d'Infanterie, sortirent pour Brie Comte Robert pour escorter vn Conuoy de bleds & de farines, aussi plus de dix mille Bourgeois sortirent pour aller au deuant de ce Conuoy en tres-bel ordre: mais comme l'on fut arriué à Brie Comte Robert, on sceut qu'a cause de la prise du pont de Charenton par les ennemis, la pluspart de ceux qui auoient amené quantité de Chariots de bleds & farines en nombre de plus de six cens, s'en estoient retournez sur le bruit que les ennemis au partir de Charenton, alloient de ce costé là, ce qui fut cause qu'il ne s'en trouua que cinquante ou soixante chariots qui furent amenez à Paris.



LE MERCVRE PARISIEN.

CONTENANT CE QVI S'EST PASSÉ de plus memorable, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la perte de Charenton iusques à present.

SECOND ORDINAIRE.

VOicy mon deuxiesme ordinaire qui fait part au public de ce que i'ay peu apprendre de plus veritable des choses qui se sont faites, depuis la prise du pont de Charenton par le party contraire, apres auoir en mon premidr ordinaire racōté la maniere en laquelle il a été repris par ceux de Paris & depuis redressé : aprez que les ennemis l'eurent quitté, & mis pour sa garde huict cens hommes tant Caualerie qu'Infanterie & quelques Canons, le Dimanche 14. Fevrier les gens du Prince de Galles arriuez à Paris, furent sur les dix heures à l'Hostel de Ville demander passeport pour leur Maistre, qui estoit à Louure en Parisis, à dessein de se ioindre auec nos Generaux pour cette guerre.

La licence du soldat, qui n'est retenu par aucune discipline, & sur tout dās les troupes amenees pour presser la ville de

Paris, paroist auec vn tel excez d'insolence que dans la plus-part des Bourgs ou ils sont entrez, ils y ont commis des cruautez plus barbares que ne feroient les Scythes, ou les Canibales, ne se contentant de piller les maisons des pauures habitans, mais passant iusques à la barbarie mesme en ont pris aucuns qu'ils ont fédus par la moitié du corps autres qu'ils ont liez & pendus a la cheminée, & mis le feu dessous pour les brusler ainsi tout vifs, afin de les contraindre de leur deceler leur bié, & leur dóner de l'argét ont tué plusieures femmes enceintes, & trépé leurs mains cruelles & homicides dans le sang des pauures petits innocens, en sorte qu'il à fallu que ces miserables creatures pour sauuer leurs vies, ayent abandonné leurs maisons, comme à Meudon, à Sevre, & à Charenton lors qu'ils prirent le pont, ny restant qu'vn pauure homme auec vn muid de vin qu'il vend à la garnison que nous auons à present à ce pont, sans oser y coucher pour le peu de seureté qu'il y a en tels voleurs qui courent & suruiennent inopinement dans ces Bourgs afin d'acheuer à piller ce qui reste.

D'ailleur les impietez & sacrileges ont esté si freqvétes parmy tels voleurs, sans foy, ny religion, qu'il n'y a lieu sacré audits Bourgs ou ils ne soient entrez, & porté leurs mains sacrileges sur les choses plus sacrées & méme sur les personnes destinez pour le seruice diuin, qu'ils ont excedés pillez, & ignominieusement traictez, sans que pour les plaintes qu'on en ait faictes a leurs chefs on en ait peu tirer raison, au contraire aussi bons voleurs que leurs soldats, ils leurs ont permis d'exercer toute sorte de violence & de brigandage.

Les fureurs soldatesques, qui n'ont ny yeux ny oreilles, que pour voir les lieux ou ils exerceront leur rage, & n'entendre que des horribles blasphemes & tesmoigner aucune acte d'humanité, ont obligé quantité de Monasteres champestres tant d'hommmes que de femmes, d'en sortir & emporter ce qu'ils auoient de meilleur pour esuiter les mains de ces soldats impitoyables, & de se retirer aux villes prochaines comme dans Paris, Meaux, Melun, Estampes, Montfort & autres lieux pour y viure auec plus de repos d'esprit durant cette mauuaise saison.

La crainte d'auoir de tels voleurs a fait que les villes plus proches du peril, ont donné ordre à leur conseruation, comme Brie Comte-Robert, ou le Parlement à enuoyé trois milles hommes pour sa conseruation, lesquelles s'occupent nuict & iour a fortifier cette petite ville, mais tres commode pour estre celle où arriuent les bleds de Brie, & d'ou s'enuoyent a present les conuois pour Paris, & afin de n'estre chargez de personnes non faictes au trauail ny a la fatigue, on a fait sortir toutes les bouches inutiles, comme attendant tousiours le siege dont le Prince de Condé la menace en cas qu'il y puisse librement faire conduire ses troupes.

Aussi la place de Ville neufue sainct George à receu garnison de Paris, car comme estant sur la riuiere de Seine & lieu tres commode pour receuoir les bleds & les farines de Brie Comte Rober & d'autres endroits & les faire conduire par eau a Paris, elle rend Corbeil comme innutile aux ennemis pour empescher les denrees, ny ayant au dessous aucun pont à passer & peut on facilement les voiturer en tout temps sans craindre les courses du bois de Vincennes.

Ioint qu'on a fait dõner cõmission aux Mariniers des riuieres de Seine & de Marne, à leur instance, de faire vn gros de mille ou douze cens Mariniers qui sans empeschement s'offrent de faire conduire de Brie les bleds & farines & les amener dans Paris.

Le mesme Parlement, ayant enuoyé le Cheualier de la Vallette prisonnier à la Conciergerie du Palais vsant de sa moderation & prudence accoustumée, mesme enuers vne personne, qui par les billets par luy semez auoit grandement offencé cette illustre Compagnie s'est resolu de le traicter comme prisonnier de guerre sans autre plus grande peine, pour des considerations qu'elle tient secrettes, neantmoins par ordre de la mesme Cour, la vaisselle d'argent pierreries joyaux & autres meubles precieux dudit Cheualier, ont esté saisis & arrestez par des Commissaires nommez & enuoyez à la monnoye & luy, transfeté de la Conciergerie en la Bastille, pendant que la Cour trauaille à l'instruction de son procez.

Le lundy 15. Febvrier nouuelles arriuerent que la ville &

Chasteau du pont de l'Arche à quatre lieües de Roüen, s'estoient rendus au Duc de Longueuille, que le Comte de Harcour s'estoit retiré auec mille ou douze cens hommes, & que l'armée de Normandie qui doit estre composée de 12. mille hommes, deuoit arriuer au secours de Paris, & le douze ou treiziesme du mesme mois, le Duc de Longueuille ne voulant point sortir de la Prouince qu'il n'eust auparauant osté ceste espine du pied à la Ville de Roüen.

Le mesme iour le Parlement ayant deliberé sur le retour du Herault d'armes enuoyé de sainct Germain en Laye, & sur le passeport qu'il apportoit pour Messieurs les gens du Roy, qui deuoient aller trouuer leurs Maiestez, ne l'ayant trouué en la forme qu'elle desiroit, lesdits gens du Roy demeurerent à Paris.

L'ordre qu'on a mis aux Conuois des viures pour estre amenez dans cette grande ville, est tel, que celuy qui s'est fait à Estampes composé de grands quantité de bleds bestail est tout asseuré & ne reste plus pour en faciliter la voiture, que l'escorte qui sortira de Paris sous quelques-vns de ses Generaux.

Celuy qu'on esperoit de Brie Comte Robert & qui ne s'est trouué en l'estat qu'il estoit auant la prise de Charenton par les ennemis, se prepare à present & plus grand qu'il n'estoit

Toutes les villes du Royaume sont en vne tres parfaicte intelligence auec Paris par la prudente addresse des Parlemens qui sont tres bien vnis & tout le peuple allumez d'vne mesme volonté pour leur deffence, de sorte que quand l'Espagnol voudroit se preualloir de nos troubles, il n'oseroit pas entreprendre sur nos frontieres à moins que de voir à vn instant ses armees deffaites par les François.

La seule ville de Tours gaignée par les douces promesses de rendre son Presidial souuerain, a accueilly deux commis de l'espargne qui en ont enleué tous les deniers qui estoient entre les mains des Tresoriers & Receueurs, qui ont esté par le Preuost du lieu conduits à sainct Germain en Laye & depuis ont donné passage par leur ville au Regiment de Gassion de huict cens hommes, & promet le donner aussi au Regiment de caualle rie de la Meilleraye, & a deux aures Regimens

gimens qui estoient en Poictou.

L'enuoy dudit Heraut d'armes n'arreste point la suitte du mauuais dessein que les ennemis ont de presser la ville de Paris, au contraire ils renforcent la garnison de sainct Denys par l'enuoy qu'ils y font du Regiment des gardes, & de huict cens hommes qu'ils ont ietté dans le Bois de Vincennes afin d'estre plus puissans pour continuer leurs courses & volleries, & de faire encore vn corps d'armée considerable pour s'opposer aux sorties de nos Generaux & d'empescher la voicture de nos conuoys: mais l'on iuge assez par la grande affection que monstre les Parisiens à demeurer vnis auec le Parlement, & les courage auec lequel ils sortiront tousiours en nombre de plus de quarante mille hommes bien faits & bien armez pour aller estonner nos ennemis bien inferieurs en nombre, qu'il est mal-aisé de croire que leurs efforts ayent autre issue que la honte, la perte, & le desordre, qui sera suiuy par les sousleuemens des paysans circonuoisins lesquels pour se vanger de tant de voleries & cruautez qu'ils ont exercé sur eux, les tailleront en pieces en retraite.

Le Mardy 16, Febvrier on eut nouuelles que le Regiment de Conty dit de Bourgogne estant arriué vers Brie Comte Robert pour venir ioindre les troupes du Prince de Condé, selon les ordres qu'il en auoit, le Marquis de Vitry & de Nermoustier pour s'opposer a leurs passages assemblerent deux cens Maistres qui ioincts auec trois cens cheuaux dudit Brie Comte Robert, & pres de quatre mille paysans sous les armes, assaillirent si vertement ce Regiment de quatre à cinq cens hommes, que la pluspart furent tuez & cent ou six vingt tant Officiers qu'autres faicts prisonniers, ce qui fait perdre l'esperance au Prince de Condé de pouuoir prendre Brie Comte Robert, où il y a bonne garnison.

Le bien que Paris receut de la deffaicte de ce Regiment fut la quantité de bleds, farines, & foings, qui y arriuerent tant par charroy au nombre de plus de cent charrettes, que par eau de Villeneuue sainct George en treize ou quatorze batteaux, qui fait subsister cette grande Ville contre le dessein de ses ennemys qui croyoient la mettre en estat de se perdre d'elle mesme par le manquement du pain, duquel

D

conuoy de bleds, quelques muids furent portez a l'Hostel de Neuers pour y faire le pain de munition qui se donne aux nouuelles leuees de gens de guerre.

La nuict du Mardy au Mercredy 17. Febvrier quelques troupes sorties du Bois de Vincennes entrerent dans Charenton à dessein d'enleuer ou de brusler le pont gardé par trois cens hommes bien resolus de se deffendre, mais ils le trouuerent en estat de ne pouuoir estre forcé qu'auec beaucoup de perte des leurs, d'autant que, selon le conseil du Mareschal de la Motte Haudencour, ce pont ne consiste qu'en des planches faites en pont leuis chacun portant sur le bord de la Riuiere, se leuant & se baisant comme l'on veut, chacun costé garny de deuz canons pour receuoir ceux qui en approcheroient pour le rompre, ioinct que les soldats qui le gardent sont comme enterrez dans les retranchemens & peuuent aisément & sans se perdre canarder ceux qui voudroiét les attaquer: aussi les ennemys iugeans qu'il n'y auoit rien à gaigner en attaquant ce pont, n'oserent l'entreprendre & se contenterent de brusler quatre maisons duditBourg de Charenton proche ce pont, pour marque de leur rage de n'auoir pû faire d'auantage de mal.

Tous ces lieux d'autour de Paris où ils ont pillé & butiné, en les quittant, ont esté mis par eux sous contribution qu'ils se font payer par ces pauures habitans sur peine de se voir bruslez, pillez, desolez & à changer de demeure, la plufpart plus proches deParis s'y retirans auec leurs femmes & enfans & ce qu'ils ont peu sauuer de meubles.

Le mesme Mercredy 17. Febvrier iour des Cendres apres midy le conseil de guerre se tient a l'Hostel de Ville ou se rendirent le Prince de Conty, le Duc d'Elbeuf, autres chefs, Capitaines, & personnes du Parlement, ou furent leües plusieurs lettres contenantes la chasse donnée aux ennemis qui couroient du costé de Brie, & de la Beausse, & de la prompte arriuee de l'armee de Normandie, selon les aduis que le Duc de Longueuille auoit enuoyé, lequel ne retient par deuers luy que quatre mille hommes ayant donné toute satis-faction à la Ville de Roüen par la reprise du pont de l'Arche, & de son Chasteau, qui estoient autant de lunettes d'aproches

pour luy nuire& empeſcher la libre nauigation & l'enuoy de ſes marchandiſes par la riuiere.

Le iour de deuant vn Courier arriua de ſainct Germain en Laye à Paris apportant ſauf-conduit à Meſſieurs Tallon, Bugnon & Meillan Aduocats & Procureur generaux du Roy, pour aller audit ſainct Germain & le Mercredy 17. Fevrier par ordre du Parlement ils partirent de Paris ſur les ſept heures du matin auec eſcorte de Caualerie iuſques à ſainct Clou, ne pouuent paſſer par les ports de Neully ny de Chatou à cauſe des ponts qui ſont rompus.

Le 18. Febvrier Meſſieurs du Parlement ne ſont entrez que ſur les neuf heures du matin, attendant le retour de Meſſieurs les gens du Roy, & apprendre par leurs bouches les volontez de leur Maieſtez, ſur leſquels ils verroient à quoy il ſe faudra reſoudre: Tout Paris les attendoit auec impatience, non pas tant pour eſtre deliurez de la famine, laquelle grace à Dieu, n'a causé aucun trouble en icelle comme les ennemis ſe le promettoient, que pour apprendre s'il y auoit lieu de quelque paix, le ſeruice & l'auctorité du Roi y eſtant maintenu & conſerué.

On à de preſent tellement n'ettoyé d'ennemis tous les chemins de Brie Comte Robert, & de Ville-neufue ſaint Georges iuſques à Charenton, qu'on y peut aller & venir librement & la Caualerie du ſieur Marquis de Vitry & Nermouſtier courent auiourd'huy iuſques aux portes de Lagny & de Meaux, ſans rencontrer aucuns deſdits ennemis.

Nouuelles ſont arriuées de Thoulouſe des grandes emotions qui ſe font au pays des Seuenes par ceux de la Religion pretenduë reformée, ſur ce qu'ils ont appris ce qui s'eſt paſſé en Prouence aux Arreſts des perſonnes du Comte d'Alets Gouuerneur de la Prouince & du Duc de Richelieu general des Galeres & de la reſolution que preſques toutes les villes ont priſes, d'armer pour la liberté publique & la Iuſtice, ayant beaucoup d'elles, enuoyé au Parlement de Paris, demander des Cõmiſſions pour faire leuées de gens de guerre, tant de pied que cheual, auec promeſſe de venir au ſecours de Paris ſi beſoin en eſt, ne demandant autre choſe ſinon que ce qu'ils pourront prendre ſur les ennemis, ſera pour eux.

Le Vendredy 19. Fevrier vn Courier arriua à Paris de la part de l'Archiduc Leopold auec lettres de creance à Monsieur le Prince de Conty, nos Generaux & au Parlement & estant entré dans la grande Chambre, aprez auoir presenté sa Lettre de creance il exposa le sujet de son enuoy, sçauoir la paix que l'Archiduc auoit pouuoir du Roy d'Espagne de conclure, ainsi qu elle auoit esté proposée à Munster, mais il desiroit sçauoir auec quels Ministres elle se concluroit, & aprez auoir signé la declaration il se retira.

Au mesme temps l'on sçeut que les habitans de Melun auoient tué la garnison que leur Gouuerneur y auoit fait entrer.

Ce iour-là mesme deux Charettes & quatre Mulets chargez furent arrestez à la porte S. Iacques, ils auoient des Couuerture de la Reyne, les gardes les menerent aux Palais & du Palais à l'Hostel de Ville par ordre de la Cour.

La nuict du Vendredy au Samedy nostre Caualerie estant sortie commandée par le Prince de Marsillac, alla prez Gros bois où elle trouua la Cauallerie du Prince de Condé commandée par le sieur de Grandcé: qu'elle chargea d'abord, mais d'vn embuscade sortirent quelques Regimens de mousquetaires ennemis qui tuerent 30. des nostres & en blesserent autant, le Prince de Marsillac y fut blessé d'vn coup de pistolet à la joüe.

Le soir mesme quatre cens Chariots de bled & d'auoine partis de Brie Comte Roberr arriuerent à Paris. Le lendemain les ennemis entrerent dans Linas & Mont-l'herry où ils exercent des violences & des pilleries à eux ordinaires.

La nuict du Samedy 20. Fevrier les ennemis allerent à Lesigny, en nombre de cinq cens hommes de pied & quelque caualiers sous le commandement du sieur de Torigny, ils assaillirent le Chasteau par dix ou douze vollées de Canon auquel ils firent breche, ce que voyant celuy qui y commandoit pour le Duc de Luynes auquel ledit Chasteau appartient, il demanderent à se rendre ce qui leur fut accordé sur les six heures dudit iour & encore que le Chasteau ne fust pris de force, mais à composition, les soldats ne laisserent pas de piller ce qu'ils y trouuerent.

De là les mesmes ennemis s'emparerent du Chasteau de Villemenon & de Seruon où ils laisserent garnison.

Vn peu deuant les gens de Monsieur le Prince s'approcherent de la ville de Meaux à dessein d y mettre garnison, mais les habitans la refuserent & protesterent de demeurer vnis auec Paris & suiure les deliberations du Parlement, comme estant le premier mobile sur lequel se meut tout le reste de la France.

Le mesme iour Samedy vne Compagnie du Regiment des Gardes Suisses, qui estoit à S. Denys en sortit & se vint rendre à Paris où le Colonel presta serment à l'Hostel de Ville.

Le Marquis de la Boulaye selon l'ordre du Duc de Beaufort, est fait Gouuerneur de la ville & Chasteau d'Estampes, sans que cela l'oblige d'aller & venir à Paris & se trouuer à l'armée.

